Toulon, le 27 octobre 2026

CHAMPIONNAT RÉGIONAL de VTT
Dimanche 22 novembre 2026
Au col de Saint-Bernard, de PEILLE
(Alpes-Maritimes)

N° 43 /FCD/Ligue08/Sports

Affaire suivie par :
Jérémy LETUÉ, CTSR Cyclisme/VTT - 📱 : 06.98.40.14.82 - @ : jeremyletue@gmail.com
Peggy CLÉMENT, assistante de direction - 📱 : 06.49.87.82.20 - @ : ligue08.fcd@gmail.com

NOTE D'ORGANISATION

Référence : Règlement technique du Championnat National de VTT N° 0479/FCD/Activités/Sports du 30 juin 2023.

Pièces jointes :
- Annexe 1 : Dispositions logistiques (sous la responsabilité de la ligue)
- Annexe 2 : Dispositions techniques (sous la responsabilité du CTSR)
- Annexe 3 : Dispositions administratives et financières
- Annexe 4 : Déroulement de la compétition
- Annexe 5 : Informations complémentaires

Toute modification ayant lieu entre la date de parution de la présente note et le premier jour de la manifestation, fait l'objet d'une note complémentaire et d'une mise en application immédiate.

1. Organisation générale

Le championnat régional de VTT de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse (PACAC) se déroule le dimanche 22 novembre 2026, au col de Saint-Bernard, PEILLE (Alpes-Maritimes).

2. Conditions de participation

Les compétiteurs doivent impérativement détenir et présenter la licence de la FCD 2026/2027, au titre du club qu'ils représentent (date et cachet du club obligatoire au recto de la licence).

En cas de non-présentation de ce document, la participation au championnat est refusée et ne donne droit à aucun remboursement des droits de participation.

Un duplicata de la licence peut être imprimé directement par le club ou le licencié dans son espace adhérent "SYGELIC".

Les modalités pratiques logistiques, techniques, organisationnelles, administratives et financières de cette manifestation sportive sont annexées en pièces jointes.

Bernard ADAM
Président de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur-Corse
de la Fédération des Clubs de la Défense

Destinataires :
- Président(e)s des clubs/Ligue PACAC

Copies à (par courriel) :
- Commission sportive/Ligue PACAC
- Conseiller technique sportif national "Cyclisme-VTT"/FCD
- Trésorière générale/Ligue PACAC
- Archives

ANNEXE 1
DISPOSITIONS LOGISTIQUES
sous la responsabilité de la ligue organisatrice

CHAMPIONNAT RÉGIONAL de VTT de la Ligue PACAC
Le dimanche 22 novembre 2026 à Peille (06)

1. Coordonnées des organisateurs

Ligue organisatrice	Club support
Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la FCD BCRM TOULON – ATLAS BASE VIE SAINTE-ANNE BP 654 **83800 TOULON CEDEX 9** ✓ Président de la ligue : **Bernard ADAM** : **06 81 04 27 27** @ : president.ligue08.fcd@gmail.com ✓ Présidente de la Commission Sportive de la ligue : **Françoise BONNAUD** : **06 07 37 07 93** @ : fr.bonnaud@yahoo.fr	
Conseiller technique sportif national Cyclisme/VTT de la FCD (CTSN)	Conseiller technique sportif régional Cyclisme/VTT de la ligue (CTSR)
Franck LÉCUYER : **06 16 45 09 62** @ : f.lecuyer@lafederationdefense.fr	**Jérémy LETUÉ** : **06 98 40 14 82** @ : jeremyletue@gmail.com

2. Déroulement de la compétition

Le programme est détaillé en annexe 4.

3. Dispositions logistiques

3.1. Transport

Les participants doivent être autonomes. Le transport collectif par voie routière est à privilégier.

3.2. Accueil

L'accueil des participants pour la remise des dossards a lieu sur l'aire de départ / arrivée de la course au col de Saint-Bernard de PEILLE (06), le **dimanche 22 novembre 2026, de 10h30 à 11h45**.

À cette occasion, les compétiteurs doivent obligatoirement être en possession et présenter les documents suivants :

- la licence FCD, saison 2026/2027,
- une pièce d'identité civile (CNI, passeport ou permis de conduire).

Accueil de 16h00 à 20h00 pour les participants ayant réservé le gite (restauration à charge des participants), le samedi 21 novembre 2026.

3.3. Hébergement et alimentation

Les compétiteurs peuvent être logés au gite le balcon de PEILLE ayant une capacité de 6 personnes (4 lits simples et 1 lit double) et au gite via ferrata de PEILLE (6 lits simples). Les hébergements sont situés à proximité du circuit VTT et peuvent être mis à disposition dès 16h00, le samedi 21 novembre 2026.

Il est indispensable d'apporter UN SAC DE COUCHAGE (draps non fournis) et serviette de toilette.

Tous les petits déjeuners, déjeuners et diners seront à la charge des compétiteurs. Deux supermarchés sont situés à proximité : un Proxi à Peille et un Vival à la Turbie (7 km).

Le jour de la course, un Food Truck sera présent sur le lieu de départ et d'arrivée de l'épreuve.

3.4. Tenues/Équipements

Équipement conforme à la pratique du VTT.

3.5. Cérémonie de remise des récompenses

Il est rappelé que la remise des récompenses est une cérémonie officielle et que tous les compétiteurs doivent obligatoirement y être présents.

Toute absence non autorisée est considérée comme abandon de titre, de récompense.

Une tenue correcte est exigée.

ANNEXE 2
DISPOSITIONS TECHNIQUES
sous la responsabilité du Conseiller Technique Sportif Régional (CTSR)

CHAMPIONNAT RÉGIONAL de VTT de la Ligue PACAC
Le dimanche 22 novembre 2026 à Peille (06)

4. Organisation technique

4.1. Catégories

Heure de départ : **Départ groupé à 13 heures, le dimanche 22 novembre 2026 à l'aire de départ au col de Saint-Bernard, de PEILLE (06).**

Masculin Elite :	19 à 29 ans	1 heure de course sur un circuit de 1,2 km
Masculin Master 1 :	30 à 39 ans	1 heure de course sur un circuit de 1,2 km
Masculin Master 2 :	40 à 49 ans	1 heure de course sur un circuit de 1,2 km
Masculin Master 3 :	50 à 59 ans	1 heure de course sur un circuit de 1,2 km
Masculin Master 4 :	60 à 69 ans	1 heure de course sur un circuit de 1,2 km
Féminines :	19 et plus	1 heure de course sur un circuit de 1,2 km

4.2. Composition du jury technique

Afin de contrôler la régularité du championnat, un jury technique est composé :

- du Conseiller Technique Sportif Régional FCD
- d'un commissaire FSGT
- d'un représentant des participants tiré au sort le jour de la remise des dossards et plaques.

4.3. Classements

4.3.1. Individuels

Un classement scratch et un classement par catégorie sont effectués.

4.3.2. Par équipe

Un classement par équipe sera attribué sur les 3 premiers coureurs de chaque club.

4.4. Appel et réclamation

Le jury d'appel est composé :

- du président des arbitres
- du CTSR
- d'un coureur désigné par tirage au sort lors du briefing de la veille de la course

4.5. Circuit

Reconnaissance libre du circuit :

- le samedi 21 novembre 2026 de 14h00 à 17h00
- le dimanche 22 novembre 2025 de 11h45 à 13h00

Les VTT de 26, 27,5 et 29 pouces sont autorisés. Les VTT à assistance électrique sont interdits.
Casque obligatoire.

5. Récompenses

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés ainsi que les 3 premiers clubs.

ANNEXE 3
DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES et FINANCIÈRES
sous la responsabilité des services de la FCD

CHAMPIONNAT RÉGIONAL de VTT de la Ligue PACAC
Le dimanche 22 novembre 2026 à Peille (06)

6. Dispositions administratives et financières

6.1. Engagement et droits de participation

Le nombre de participants est limité à 25.

NOTA : Les participants pourront bénéficier, de la part de la ligue, du remboursement des frais de déplacements (Note N°62/FCD/Ligue08/Président du 23 septembre 2025 – annexe 2).

PARTICIPATION FINANCIÈRE COMPÉTITEURS	
✓ 32 € par compétiteur Adulte (+ 18 ans) avec hébergement ✓ 22 € par compétiteur Adulte (+ 18 ans) sans hébergement	• Les engagements se font exclusivement via votre espace SYGEMA **avant le 18 novembre 2026 minuit, terme de rigueur.** Aucune inscription au-delà de cette date n'est possible. • Un acte d'engagement, indiquant les participants et le montant de la participation financière, est émis à la date de clôture des inscriptions. Le montant de la participation financière est prélevé, par la FCD, un mois après la clôture de la manifestation.

INSCRIPTIONS DANS SYGEMA	
Origine des compétiteurs	Type de participants dans SYGEMA
✓ Compétiteur Adulte (+ 18 ans) avec hébergement	☐ ✓ Compétiteur Adulte (+ 18 ans) sans hébergement
✓ Conseiller technique sportif régional Cyclisme (CTSR)	☐ ✓ Organisateur

ANNEXE 4
DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

CHAMPIONNAT RÉGIONAL de VTT de la Ligue PACAC
Le dimanche 22 novembre 2026 à Peille (06)

➢ Dimanche 22 novembre 2026

✓ de 10h30 à 11h45	:	Accueil pour TOUS sur l'aire de départ / arrivée de la course au col de Saint-Bernard de Peille • contrôle des licences • remise des dossards
✓ 11h45	:	Réunion course
✓ 13h00	:	Départ de la course
✓ 15h00	:	Proclamation des résultats et remise des récompenses

ANNEXE 5
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Assurance

Cette manifestation est couverte par les conditions du contrat responsabilité civile, défense pénale et recours, ainsi que par le contrat d'assurance automobile souscrit par la FCD auprès de la GMF, **si les véhicules sont inscrits sur le registre de sortie de véhicules via SYGEASSUR du club d'appartenance avant le départ.**

Pour bénéficier de cette assurance, toutes les personnes présentes à bord du ou des véhicules doivent avoir une licence FCD pour l'année en cours. Pour les accompagnateurs, une licence temporaire peut être souscrite. Elle est enregistrée pour la manifestation auprès de la FCD par l'intermédiaire du club de rattachement.

Compte-rendu

Un compte-rendu (avec photos) de cette compétition est adressé au président de la ligue et au président de la commission sportive avec copie au Conseiller Technique National de Cyclisme/VTT.

Droit à l'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre de pétanque et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Environnement et développement durable

La Ligue Provence Alpes Côte d'Azur-Corse de la FCD milite pour que ses activités soient réalisées dans le respect des règles élémentaires du développement durable.
Dans cette optique, les bonnes pratiques environnementales sont privilégiées : l'ensemble des documents relatifs à cette compétition est transmis par email, et, à l'issue de la compétition, les lieux sont laissés propres.

Lutte contre le dopage

En accord avec les directives du ministère des sports, et conformément à la réglementation de la FCD, des contrôles antidopage peuvent être pratiqués au cours de la compétition.

Conformément aux textes, les organisateurs mettent en place deux locaux nécessaires au contrôle antidopage (1 pour les féminines et 1 pour les hommes) et des équipes d'escortes.

Lutte contre l'alcoolisme

RAPPEL

Comme le stipulent les articles L.322-6 du Code du Sport et L.3335-4 du Code de la Santé Publique, il est formellement interdit d'introduire et de consommer de l'alcool sur lieux des épreuves sportives.

Lutte contre les produits stupéfiants

Il est interdit d'apporter, de détenir, de consommer ou d'être sous l'emprise de produits de stupéfiants sur les lieux de rencontres, qu'on soit joueurs, dirigeants ou accompagnateurs.

Réseaux sociaux de la Ligue PACAC

- https://liguepacacfcd.fr/
- https://www.instagram.com/liguepacacorsefcd/
- https://www.facebook.com/liguepacacorsefcd/
- https://www.youtube.com/@liguepaca-corse7778